

Séance d'assemblée plénière

du Conseil de développement Dijon Métropole du 19 novembre 2022

Le conseil de développement adopte son premier avis sur le projet métropolitain

Le Conseil de développement de la Métropole de Dijon est une instance de concertation, de participation citoyenne et de dialogue territorial composée de 150 membres répartis en trois collèges : habitants, acteurs socio-économiques et personnes qualifiées, tirés au sort ou désignés, pour un mandat de 2 ans. Il a un rôle consultatif auprès des élus métropolitains.

Ce conseil de développement a été installé le 11 juin 2022 par François Rebsamen, Président de la Métropole. Le travail de cette instance s'organise en saisines proposées par le Président de la Métropole et en auto-saisines, à l'initiative des membres et validées par le bureau.

En parallèle, 4 commissions ont été installées : Communication, Dijon métropole de demain, Suivi et évaluation et Richesse des mémoires ; elles permettent un travail sur le long terme de ces sujets.

La première saisine du Président de la Métropole a porté sur la production d'un avis sur le Projet Métropolitain.

Sept groupes de travail ont été lancés simultanément pour aborder chacun des axes du document. Ceux-ci se sont réunis en moyenne 4 à 5 fois pour pouvoir produire leur synthèse ; cela représente au total une trentaine de réunions complétées par des échanges informels via différents outils numériques, dont la plateforme collaborative Teams, mise à disposition par la Métropole. Quarante membres ont participé à au moins 1 réunion.

Au final, dans un délai contraint de 2 mois, un avis de 55 pages a été produit, avec des réflexions de grande qualité et des développements particulièrement approfondis et argumentés.

L'avis sur le [Projet Métropolitain](#) a été adopté en séance plénière le 19 novembre, et sera présenté en bureau métropolitain, le 8 décembre.

Il est accessible depuis la [page internet du Conseil de développement de Dijon Métropole](#).

Au cours de cette séance plénière, le conseil de développement s'est par ailleurs prononcé en faveur de la **signature de la pétition pour rétablir la ligne TGV reliant Dijon à Lille**.

Contact

Secrétariat du conseil de développement

conseildedeveloppement@metropole-dijon.fr